

Demande de carte d'usager

Composition du foyer

	Nom	Prénom	Date de naissance
Madame			
Monsieur			
Enfants à charge			

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

N° d'allocataire CAF :

Je soussigné(e),,

certifie sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Je m'engage à signaler tout changement intervenant dans cette situation.

Date et signature :

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE

Quotient familial :

Demande de carte d'usager

Pourquoi une carte d'usager ?

Afin de simplifier les démarches administratives de ses habitants, la Ville de Couëron a mis en place des cartes d'usager, gratuites et indispensables pour déterminer les tarifs de prestations ou d'activités des organismes suivants : restauration scolaire, accueil périscolaire, classes de découverte, stages sport-vacances, centre de loisirs, activités proposées par les centres socioculturels, l'amicale laïque et l'école de musique. Cette carte est valable du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012.

Comment et quand se procurer la carte d'usager?

- sur présentation d'un dossier complet aux permanences **à l'Hôtel de Ville, salle Hélène-Boucher, exclusivement du 27 juin au 8 juillet**, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- à partir du 9 septembre, à l'accueil de l'Hôtel de Ville, ou au relais-mairie du quartier de la Chabossière.
- par correspondance en retournant le dossier complet à l'Hôtel de Ville, service proximité-quotidienneté, place Charles-de-Gaulle, 44220 Couëron.

Quels documents fournir ? (photocopies pour les demandes par correspondance)

Le présent imprimé dûment complété

ET

- pour les usagers percevant des prestations de la CAF :
 - le relevé détaillé de la CAF (de moins de 3 mois - disponible sur le site www.caf.fr avec votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel)
 - le livret de famille
- pour les usagers ne percevant pas de prestations de la CAF :
 - l'avis d'imposition sur les revenus 2009 des personnes vivant au foyer
 - le dernier bulletin de salaire de chacun des adultes du foyer ou l'attestation MSA
 - le livret de famille

Renseignements :

Hôtel de Ville

Service proximité-quotidienneté
8, place Charles-de-Gaulle - BP 27
Tél. : 02 40 38 51 00

Relais-mairie de la Chabossière

Place Alexandre-Lévêque
Tél. : 02 40 38 51 60

Courriel : contact@mairie-coueron.fr